

Paris,
26 février 2025

COMMUNIQUÉ

Occupation de la Gaîté Lyrique : Acculée, la Gaîté Lyrique appelle à l'aide les autorités

Après plus de 79 jours d'occupation par le Collectif des jeunes du Parc de Belleville, et désormais plus de 440 occupants, la Gaîté Lyrique estime ne plus être en mesure d'assurer la gestion, l'entretien et l'exploitation du bâtiment.

Depuis 79 jours, la Gaîté Lyrique collabore avec différentes ONG parmi lesquelles Médecins du Monde et le Samu Social, pour assurer les soins et l'accès aux droits des personnes.

Depuis 79 jours, les salariés assurent, sur la base du volontariat, des gardes sur site 24h/24h, alors que cela ne relève ni de leurs compétences, ni de leurs fonctions.

Depuis 79 jours, une équipe de sécurité renforcée assume avec professionnalisme des missions de sûreté 24h/24h des personnes présentes dans les espaces occupés.

Depuis 79 jours, la Gaîté Lyrique appelle à l'aide en vain face à une occupation qu'elle subit et une situation humaine indigne.

Le 21 février dernier, 446 occupants ont été comptabilisés dans le lieu. La situation dans l'établissement est explosive, avec une promiscuité intenable, et les violences liées à cette promiscuité sont croissantes en gravité et en fréquence. Plusieurs alertes incendies ont eu lieu ces derniers jours. Le dernier incident grave étant le départ de feu dans les espaces occupés le 21 février dernier, ayant nécessité l'intervention des pompiers de Paris et de la police nationale.

Le 25 février, les salariés, qui ont exprimé à plusieurs reprises leur pleine confiance et soutien à la Direction, ont fait valoir leur droit de retrait, évaluant que la situation constitue aujourd'hui un danger grave et imminent pour eux, pour les personnes qui occupent le lieu et pour le bâtiment.

Ces éléments constituant désormais un cas de force majeure, la Gaîté Lyrique SAS, société gestionnaire de l'établissement culturel a informé, ce mardi 25 février, par courrier la Ville de Paris de sa volonté de suspendre le contrat de concession qui la lie à celle-ci, à compter du vendredi 28 février. Sans intervention des autorités d'ici vendredi, la Gaîté Lyrique SAS et ses équipes seront contraintes de quitter le bâtiment et de suspendre l'exécution des contrats des prestataires en charge de la sécurité incendie, de la sûreté, de l'hygiène et la propreté, de la maintenance, de la collecte des déchets.

Dans ce courrier, la Gaîté Lyrique rappelle que l'accueil et la mise à l'abri des occupants du bâtiment ne relèvent pas de ses compétences, ni de la concession qui lui a été attribuée. Malgré tout, les équipes ont pallié au mieux les carences des autorités administratives en offrant une aide d'urgence en plein hiver afin de laisser le temps à l'Etat et à la Ville de Paris de finir leurs négociations entamées il y a deux mois et demi pour trouver une solution de prise en charge.

Gaîté Lyrique

Fabrique de l'époque

Paris,
26 février 2025

Nous appelons la Mairie de Paris, les acteurs culturels, les représentants de l'économie sociale et solidaire, la société civile et les pouvoirs publics engagés, à défendre une vision commune, des valeurs partagées, l'ambition de se retrouver et d'agir collectivement. Nous les appelons à se mobiliser dès maintenant pour préserver la Gaîté Lyrique et sauver un lieu ouvert, fécond et solidaire, pour participer à la Fabrique de l'époque.

La Gaîté Lyrique et l'ensemble de son équipe seront en mesure de reprendre la gestion, l'entretien et l'exploitation du bâtiment dès lors que les autorités compétentes auront mis à l'abri les occupants et réuni les conditions de sécurité et de salubrité nécessaires à la réintégration des salariés et résidents.

Les organisations associées de la SAS la Gaîté Lyrique (Arte, Arty Farty, makesense et Singa) ainsi que les représentants des salariés organiseront une conférence de presse dans les plus brefs délais.

Contact Presse

presse@gaitelyrique.net
+ 33 6 16 04 32 48